

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21/09/2022

Référence
2022_24

Objet de la délibération
Approbation du rapport de la CLECT du 29 Juin 2022

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	6	6

Date de la convocation
15/09/2022

Date d'affichage
15/09/2022

Vote
A l'unanimité
Pour : 6 Contre : 0 Abstention : 0

L' an 2022 et le 21 Septembre à 20 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances, à la mairie sous la présidence de PELTIER JOSETTE, Maire

Présents : Mme PELTIER JOSETTE, Maire, Mmes : SARAZIN ISABELLE, SNIDARO KAREN, MM : MIGEOT HERVE, NANCY DOMINIQUE, TITEUX ARNAUD

Excusé(s) : Mmes : LAVAL GWENDOLINE, TRISTANT AURELIE, M. STEVENIN GEOFFREY

Absent(s) : Mme GILLET BRIGITTE, M. LAVAL JEAN-MARIE

A été nommé(e) secrétaire : M. NANCY DOMINIQUE

Objet de la délibération : Approbation du rapport de la CLECT du 29 Juin 2022

La maire présente à l'assemblée le rapport de la CLECT du 29 Juin 2022 relatif à l'évaluation des charges liées à la compétence transférée à la Communauté de Communes en 2022 (Contribution au Budget du SDIS)

- *vu le rapport de la CLECT du 29 Juin 2022 (approuvé à l'unanimité),*

- *vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L5211-5,*

Le Conseil Municipal approuve le rapport de la CLECT du 29 Juin 2022.

Acte rendu exécutoire après dépôt en PREFECTURE DE CHARLEVILLE
Le : 22/09/2022

Et

Publication ou notification du :
22/09/2022

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
En mairie, le 22/09/2022
Le Maire
JOSETTE PELTIER

Le secrétaire de séance
DOMINIQUE NANCY

